



# LE TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

un guide de ressources pour la LIFPL

WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR  
**PEACE & FREEDOM**





# Contenu

1. Introduction . . . . .	3
2. Qu'est-ce que « l'interdiction du nucléaire »? . . . . .	5
3. Le genre et les armes nucléaires . . . . .	8
4. Le rôle de la LIFPL dans le processus entourant le Traité . . . . .	11
5. Agissez! . . . . .	15

---

## Mentions

© 2018 Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) – Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL)  
[www.wilpf.org](http://www.wilpf.org)

**Titre:** Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires : un guide de ressources pour la LIFPL

**Mars 2018, 20 pp**

**Première édition**

**Rédaction :** Allison Pytlak

**Révision :** Ray Acheson

**Conception et mise en page :** Nadia Joubert

**Photo de couverture :** La Marche des femmes pour interdire la bombe à New York, juin 2017 par David Field.

L'autorisation est donnée de reproduire, copier, distribuer et transmettre cette publication, en tout ou en partie, à des fins non commerciales et à condition que l'organisation et l'auteur soient mentionnés; que le texte ne soit pas modifié, transformé ou adapté; et que lors de toute réutilisation ou distribution, ces dispositions soient clairement énoncées aux autres parties.





Au Cameroun, les membres et le personnel de la LIFPL ont organisé une action photo dans la foulée de la Marche des femmes pour interdire la bombe.  
- Mention de source : LIFPL Cameroun, 2017



Les membres de la LIFPL participent aux activités tenues partout en Australie pour soutenir le Traité d'interdiction.

# 1 | Introduction

En 2017, une page d'histoire est écrite lors de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (ci-après « le Traité »). L'adoption de cet accord par la majorité des pays de la planète marque un virage important quant au discours mondial sur les armes nucléaires, mettant en cause les arguments voulant que ces armes soient nécessaires à des fins de sécurité. Le personnel, les sections et les membres de la LIFPL ont activement et farouchement soutenu l'interdiction pendant plus d'une décennie, faisant suite à l'organisation constante de manifestations et de plaidoyer antinucléaires menés depuis l'aube de l'ère atomique.

Ce guide de ressources entend nous aider à poursuivre ce travail, en coopérant avec les gouvernements et les autres parties de la société civile pour veiller à l'entrée en vigueur rapide et à la mise en œuvre tangible du Traité. Nous présentons ici un aperçu du contenu du Traité, certains exemples d'efforts antérieurs et suggérons des endroits où trouver de plus amples renseignements.



La Marche des femmes pour interdire la bombe à New York, juin 2017.  
- Mention de source: David Field





# 2 | QU'EST-CE QUE « L'INTERDICTION DU NUCLÉAIRE » ?

La Marche des femmes pour interdire la bombe à New York, juin 2017.  
- Mention de source: David Field



## 2 | Qu'est-ce que « l'interdiction du nucléaire »?

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires adopté par les Nations Unies le 7 juillet 2017, est un accord international historique. Avant son adoption, les armes nucléaires étaient les seuls arsenaux de destruction massive ne faisant pas l'objet d'une interdiction complète, en dépit de leurs conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques, vastes et persistantes. Le nouvel accord vient combler une importante lacune en matière de droit international.

### Principales dispositions :

- Le Traité interdit de mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, transférer, acquérir, posséder, stocker, employer ou menacer d'employer des armes nucléaires et de permettre que des armes nucléaires soient installées sur le territoire des États Parties. Il interdit également aux États Parties d'aider, d'encourager ou d'inciter quiconque à se livrer à toute activité de cette nature.
- Un pays qui possède des armes nucléaires peut accéder au Traité, pourvu qu'il consente à détruire ses armes nucléaires ainsi que le service opérationnel, conformément à un plan juridiquement contraignant et assorti d'échéances précises. De la même manière, un pays qui dispose d'armes nucléaires sur son territoire dont un autre État est propriétaire peut accéder au Traité sous réserve qu'il consente au retrait rapide de ces armes selon un délai déterminé. Le Traité ne précise pas les échéances ou les

mesures exactes de désarmement, ces détails faisant l'objet de négociations avec l'État en question lors de la ratification.

- Les États Parties sont tenus de fournir assistance à toutes les victimes touchées par l'emploi ou la mise à l'essai d'armes nucléaires et de prendre des mesures en vue de la remise en état de l'environnement des zones contaminées. Le préambule reconnaît les souffrances issues du recours aux armes nucléaires, y compris la manière disproportionnée dont ces armes touchent les femmes et les filles ainsi que les peuples autochtones du monde entier.



Le Secrétariat international a mené une action photo au soutien des négociations entourant le Traité. - Mention de source : LIFPL International

Le Traité complète ceux qui interdisent les armes biologiques et chimiques, les mines antipersonnel

et les armes à sous-munitions. Il renforce aussi une gamme d'instruments juridiques sur les armes nucléaires, dont le Traité sur la non-prolifération de 1968. Il consolide le tabou répandu mondialement contre la possession et l'utilisation d'armes nucléaires, mettant au défi toute notion qu'il s'agisse d'armes légitimes et acceptables aux yeux de certaines nations. Il énonce clairement que le recours aux armes nucléaires est contraire au droit international humanitaire.

Le Traité a été négocié au siège des Nations Unies de New York en mars, juin et juillet 2017, rassemblant plus de 135 pays et les membres de la société civile. Il a été ouvert à la signature le 20 septembre 2017.

Ce haut fait s'inscrit dans la foulée d'une initiative de plaidoyer menée pendant une décennie par la société civile, que l'on appelle parfois l'Initiative humanitaire en raison de l'accent placé sur les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires. Depuis 2010, les gouvernements, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, diverses agences des Nations Unies et organisations non gouvernementales travaillaient à recadrer le débat sur les armes nucléaires. La LIFPL a joué un rôle déterminant depuis les débuts de cette initiative, par son engagement auprès de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN, en anglais), récipiendaire du prix Nobel de la paix 2017.



La Marche des femmes pour interdire la bombe à New York, juin 2017.  
- Mention de source: David Field



# 3 | LE GENRE ET LES ARMES NUCLÉAIRES

- Mention de source : LIFPL Cameroun



# 3 | Le genre et les armes nucléaires

Comme plusieurs autres types d'armes, l'arsenal nucléaire génère des répercussions différentes selon le genre. Les femmes font face à des ravages particuliers issus du recours aux armes nucléaires, notamment aux effets de la radiation sur la santé maternelle et reproductive. Dans certaines communautés où des essais ont été menés, les coutumes culturelles et les responsabilités qu'assument les femmes leur ont fait courir un risque accru d'exposition. Les recherches démontrent que les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux rayonnements ionisants. Qui plus est, les femmes enceintes exposées à des doses élevées de rayonnements ionisants sont susceptibles de voir leurs enfants subir des préjudices, y compris des malformations, des handicaps, en plus du danger de mortinatalité.



Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), 2017

À l'instar des femmes ayant survécu après avoir été exposées à d'autres types d'armes,

comme les mines terrestres ou les explosifs, celles qui ont résisté aux essais ou à l'emploi d'armes nucléaires doivent composer avec des défis sociaux singuliers, liés à la manière dont elles sont traitées dans les sociétés et les communautés. Elles sont fréquemment stigmatisées ou exclues.

L'un des aspects les plus marquants du Traité réside dans le fait qu'il s'agit du seul accord sur les armes nucléaires qui tient compte du genre. En effet, deux passages de son préambule reconnaissent les dimensions de genre entourant les armes nucléaires.

D'une part, il affirme que les armes nucléaires « touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, notamment en raison des effets des rayonnements ionisants ».

D'autre part, il souligne l'importance de la participation des femmes dans la sphère du désarmement nucléaire : « Conscients que la participation pleine et effective des femmes et des hommes, sur un pied d'égalité, est un facteur déterminant pour la promotion et l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables, et déterminés à appuyer et à renforcer la participation effective des femmes au désarmement nucléaire ».

L'avènement de ces énoncés a exigé des années de plaidoyer persévérant en cette matière, dimension fréquemment ignorée au sein des instances vouées au désarmement et à la sécurité. En vue de rehausser la sensibilisation à l'égard de ces préoccupations, la LIFPL et

# BAIRNS <sup>TO</sup> NO BOMBS

En Écosse, la LIFPL collabore fréquemment avec la Campagne écossaise pour le désarmement nucléaire (CND, en anglais) lors d'activités antinucléaires tenues sous le slogan « Bairns not Bombs ». - Mention de source : Campagne écossaise pour le désarmement nucléaire

d'autres organisations ont œuvré auprès de gouvernements animés d'un même esprit afin de fournir des preuves, que ce soit par des rapports, des travaux de plaidoyer bilatéraux, des activités ou une présence sur les médias sociaux.

Si l'on souhaite contester le discours fondé sur le genre en matière d'armes et de désarmement nucléaires, il est crucial de reconnaître les répercussions des armes nucléaires selon le genre et l'importance d'inclure les femmes aux discussions et aux négociations entourant le désarmement. Le discours dominant sur les armes nucléaires est truffé de dichotomies : sécurité robuste ou douce, fort ou faible, actif ou passif, sécurité nationale ou sécurité humaine. On attribue presque toujours plus de valeur à la dimension associée au masculin de chacune de ces paires de mots. Ceux et celles qui évoquent les conséquences humanitaires des armes nucléaires et appellent à leur interdiction sont accusés de semer la discorde et d'être polarisants, ignorants, voire émotifs. En revanche, les opposants affirment qu'ils soutiennent des mesures « raisonnables », « réalistes », « pratiques » ou « pragmatiques » et que tout autre procédé est émotif, irrationnel et irresponsable.

Dans le cas du Traité d'interdiction, cette approche allie le souci des préoccupations humanitaires à la faiblesse et fait valoir que « les vrais hommes » doivent « protéger » leurs pays.

On insinue dès lors que la quête du désarmement est un objectif irréaliste, irrationnel et même efféminé. Depuis des décennies, les spécialistes en matière de genre et désarmement mettent en lumière et contestent ce discours (certaines sont identifiées à la fin de ce guide). Le Traité nous offre une incroyable occasion de confronter et de perturber le discours dominant et de jeter les projecteurs sur l'efficacité de l'action collective en faveur de la sécurité mondiale.



- Mention de source : Efforts des femmes Bolivie



# 4 | LE RÔLE DE LA LIFPL DANS LE PROCESSUS ENTOURANT LE TRAITÉ



La Marche des femmes pour interdire la bombe à New York, juin 2017.  
- Mention de source: David Field

# 4 | Le rôle de la LIFPL dans le processus entourant le Traité

Depuis les débuts de l'ère atomique, la LIFPL a joué un rôle prépondérant au sein de la communauté antinucléaire. Cette section entend présenter quelques exemples de nos contributions au processus et stimuler les réflexions sur la suite des choses.

En tant que groupe membre du comité de pilotage de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, nous avons suscité la mobilisation par divers moyens. Nous avons mené des efforts de plaidoyer, élaboré des documents de politiques et dirigé des recherches, assuré le suivi des négociations, en plus de nous exprimer dans les médias et les réseaux sociaux.

Au cours des années menant à l'élaboration de ce Traité et tout au long des négociations, la LIFPL s'est investie avec énergie dans le travail de plaidoyer auprès des gouvernements. Nous avons rédigé certains des documents d'information fondateurs sur ce Traité (voir les sites Web paraissant à la fin de ce guide) et offert des analyses spécialisées pendant tout le processus, contribuant dans la mesure du possible à façonner le langage contenu dans le Traité et l'approche adoptée sur certains enjeux. Nous avons revendiqué un Traité puissant et complet, qui change les choses dans le monde. Reaching Critical Will [Atteindre la volonté critique], le programme de désarmement de la LIFPL, a participé, assuré le suivi et analysé chacune des rencontres portant sur tout traité d'interdiction depuis les débuts de l'Initiative humanitaire.

Au fil des ans et dans plusieurs pays, nos sections ont organisé des rassemblements, des manifestations, des tables rondes et des activités parlementaires, des caravanes de la paix, des rencontres avec des représentants gouvernementaux et pris part à des activités médiatiques en faveur de l'interdiction.



L'équipe internationale de la LIFPL à Genève manifeste son soutien à l'interdiction! - Mention de source : LIFPL, 2017

En Écosse par exemple, la LIFPL et d'autres membres de la société civile ont transmis au Parlement un certificat de « Soutien citoyen au Traité » tout en incitant les parlementaires à se rallier à l'engagement parlementaire d'ICAN. Lorsque le Traité a été adopté, la nouvelle fut propagée par des « crieurs publics » vêtus de costumes traditionnels du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce fut une excellente occasion de stimuler les discussions, de prendre des photos et d'attirer la présence des médias.



En 2017, la LIFPL était l'hôtesse officielle de la Marche des femmes pour interdire la bombe, une mobilisation publique d'envergure mondiale menée le 17 juin, alors que le Traité était négocié aux Nations Unies. Nous avons collaboré étroitement avec des femmes des communautés vouées à la paix, au désarmement, aux droits des femmes et des autochtones et aux droits humains et environnementaux afin de coordonner cet événement mémorable. Le rassemblement, suivi de la marche principale, a eu lieu à New York. Ces activités étaient soutenues par quelque 150 actions de solidarité diverses dirigées par les sections et les membres de la LIFPL de plusieurs pays. Y ont notamment participé : l'Afghanistan, l'Australie, la Bolivie, le Canada, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, le Ghana, l'Italie, le

Japon, le Liban, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Philippines, l'Écosse, l'Espagne, la Thaïlande, le Royaume-Uni et les États-Unis... bref, une journée qui fut source de réelle fierté!

*« La route vers cette victoire au siège des Nations Unies fut très longue et résulte de 70 ans d'activisme et d'efforts d'organisation orientés vers le même but. En outre, la portée du document dépasse largement le Traité d'interdiction lui-même. Les armes nucléaires symbolisent la structure de pouvoir patriarcale fondée sur les menaces et la violence. À l'aide de ce Traité d'interdiction, nous avons pu contester l'ordre mondial patriarcal dont nous témoignons aujourd'hui. »*

– Gabriella Irsten, LIFPL Suède



Kozue Akibayashi, LIFPL Président International, traite des foules aux Ban à la bombe Mars des femmes.  
- Mention de source : WILPF, 2017

« Les souffrances d'Hiroshima et de Nagasaki se sont perpétuées à travers les générations. Il est temps que les gouvernements entendent les voix des femmes qui appellent à l'élimination des armes nucléaires. »

– Kozue Akibayashi, Présidente,  
LIFPL International

« Notre organisation associative centenaire soutient avec ardeur l'abolition du nucléaire. Déjà en 1949, nous adoptions une résolution réclamant que les Nations Unies « assurent la prohibition » des armes atomiques et « la destruction de tous les stocks existants ». La LIFPL a fait naître une mobilisation mondiale, étant présente sur tous les continents et dans près de 40 pays. Nous avons revendiqué, y compris avec les gouvernements, élaboré des documents de politiques, mené des recherches et pris la parole dans les médias et les médias sociaux. »

– Sheila Triggs, LIFPL Royaume-Uni

« La beauté de nos activités provient du fait que malgré notre petit nombre, nous nous sommes fait entendre haut et fort. Nous espérons que par cette campagne, les leaders mondiaux soient incités à négocier en faveur du Traité le plus robuste possible sur le plan de la portée et qu'ils s'engagent à respecter leurs obligations en vertu dudit Traité. »


– LIFPL Ghana


"It is time to put an end to the suffering and constant fighting, rallying and campaigning for a better future for the next generations. It is time for our voices to be heard."

**Karina Lester, Anangu tribe**

Women's March to Ban the Bomb  
17 June 2017

#womenbanthebomb  
#nuclearban

 womenbanthebomb.org



Karina Lester est une activiste antinucléaire autochtone de l'Australie qui appuie fermement l'interdiction nucléaire.

- Mention de source : Alexandra Rojas, 2017



Nobody is safe in a nuclear incident, yet women are disproportionately affected and their needs overlooked during relief operations. Improve women's safety. **SUPPORT THE NUCLEAR BAN**

#WomenBanTheBomb #NuclearBan | Womenbanthebomb.org



Radioactive violence disproportionately affects women's health and well-being. Ban the bomb. **STAND UP FOR WOMEN'S RIGHTS**

#WomenBanTheBomb #NuclearBan | Womenbanthebomb.org



Women have been at the forefront of the resistance against nuclear weapons since the dawn of the nuclear age! 1945 – 2017  
Rise up. **SILENCE IS NOT AN OPTION**

#WomenBanTheBomb #NuclearBan | Womenbanthebomb.org

Mention de source : Carlos Vigil, 2017



# 5 | AGISSEZ!



**Women's March to Ban the Bomb!**  
Supporting UN negotiations to adopt a treaty to ban nuclear weapons  
**SATURDAY JUNE 17TH 2017 IN ACCRA GHANA**



**WILPF  
GHANA**  
Learn more at  
[www.womenbanthebomb.org](http://www.womenbanthebomb.org)



Au Ghana, la LIFPL mobilise en faveur du Traité d'interdiction.  
- Mention de source : LIFPL Ghana



# 5 | Agissez!

Maintenant que le Traité est adopté et ouvert à la signature, il est essentiel que les États le signent et le ratifient le plus rapidement possible, pour qu'il entre en vigueur et devienne contraignant en vertu du droit international.

La LIFPL peut jouer un rôle actif au cours de cette étape nouvelle et stimulante. Particulièrement à l'échelle nationale, il faudra interagir avec les législateurs et les représentants gouvernementaux, notamment pour consolider les connaissances et les relations qui contribueront à la mise en œuvre effective du Traité.



Les membres de la Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (ICAN) prennent connaissance du texte officiel du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

- Mention de source : Bureau des affaires juridiques de l'ONU

**Avant de commencer, réfléchissez au contexte dans lequel vous travaillez.** Certains pays ont adopté le Traité en juillet 2017, signalant qu'ils y sont généralement favorables, sans toutefois l'avoir signé ou ratifié. D'autres l'ont signé et en sont à finaliser les démarches nationales visant à le ratifier, ce qui exige normalement l'approbation des instances législatives, comme les congrès ou les parlements. En revanche, certains pays ont boycotté les négociations et continuent de s'opposer âprement au Traité. On évoque ici les

pays qui possèdent des armes nucléaires ou qui les intègrent à leurs doctrines sur la sécurité (comme les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ainsi que l'Australie, le Japon et la Corée du Sud).

L'ICAN maintient une page Web qui dresse la liste des pays qui ont signé ou ratifié le Traité, et fournit des renseignements sur les positions nationales à :

<http://fr.icanw.org/pourquoi-interdiction/positions/>.

Avant de débiter une quelconque démarche, réfléchissez à ce qui fonctionne le mieux dans votre contexte, à la lumière des positions et du statut actuels à l'échelle nationale.

## Activités suggérées :

**Mobilisez les membres de la législature.** Ces individus seront déterminants sur le plan du soutien national à la signature et à la ratification. Cependant, il se peut que plusieurs n'aient pas encore entendu parler du Traité d'interdiction. Plus vous les renseignerez sur le Traité et sur ses liens avec les lois nationales actuelles, plus la démarche sera efficace. Ce type d'action peut aussi servir à influencer les positions du gouvernement en place à l'égard des politiques en cette matière.

- Organisez une table ronde ou une autre activité éducative au sein de votre parlement, congrès ou sénat.
- Demandez-leur de signer l'engagement parlementaire d'ICAN.



- Envoyez des lettres individuelles destinées aux membres de la législature qui pourraient diriger les comités ultimement responsables de la ratification.
- Élaborez des ressources qui comparent les lois actuelles aux obligations contenues dans le Traité. Par exemple, plusieurs pays adhérant à des traités relatifs aux zones exemptes d'armes nucléaires respectent probablement déjà les dispositions du Traité, ce qui facilitera leur entrée.

**Éducation du public.** Le soutien à l'élimination des armes nucléaires prend source à l'échelle communautaire, d'autant que plusieurs personnes n'ont pas pris conscience de la véritable menace que représente une guerre nucléaire et de la signification de l'interdiction. La LIFPL est en excellente position pour constamment rappeler au public les conséquences de la violence nucléaire pour les femmes et l'importance du leadership des femmes dans l'appel au désarmement.

- Organisez des séminaires, des conférences ou d'autres activités éducatives dans les écoles, les lieux de culte, les centres communautaires ou en ligne, par une session de questions et réponses sur Twitter avec des spécialistes. Pensez à organiser une activité commémorant l'anniversaire de la Marche des femmes pour interdire la bombe!
- Partagez les infographies et les ressources visuelles de la LIFPL ou d'ICAN sur votre site Web ou vos plateformes de médias sociaux.
- Publiez des articles d'opinion ou des reportages sur l'interdiction. S'il survient une nouvelle de dernière heure portant sur les armes nucléaires, tirez profit de la situation en vous servant de cette occasion pour réagir dans les médias en transmettant nos propres messages.
- Organisez une action publique ou un coup publicitaire dirigé par des femmes, dans un espace stratégique.

**Entrez en contact avec d'autres partenaires d'ICAN.** L'ICAN compte plus de 400 organisations partenaires à travers le monde qui possèdent un éventail impressionnant d'expertise et de connaissances. Pourquoi ne pas établir un partenariat et travailler ensemble?

**Communiquez avec nous !** Si vous organisez une activité ou publiez dans les médias, avisez-nous. Nous incluons avec plaisir votre information sur nos sites Web ou dans les bulletins mensuels de la LIFPL et de Reaching Critical Will. Si vous souhaitez plus de renseignements à propos de l'interdiction ou si vous aimeriez que nous échangions avec votre section ou votre branche, faites-en simplement la demande!



Les membres et le personnel de la LIFPL participent aux négociations entourant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires aux Nations Unies à New York.  
- Mention de source : WILPF 2017

## Principaux arguments, faits et points de discussion

Les opposants au Traité sur l'interdiction font rapidement référence à une soi-disant faiblesse et le rejettent sous prétexte qu'il est irréaliste. Tous les pays qui s'y opposent possèdent des armes nucléaires ou intègrent les armes nucléaires américaines à leurs doctrines en matière de sécurité. Voici une série de points de discussion à employer devant le scepticisme envers l'interdiction :

- Lorsqu'il s'agit d'armes nucléaires, rien n'est « entre de bonnes mains ». Tant qu'un pays quelconque possède ces armes, d'autres les voudront aussi et le monde sera en situation précaire.
- Il existe un risque croissant de recours aux armes nucléaires, qu'il soit intentionnel ou accidentel. Nous avons frôlé la guerre nucléaire à plusieurs reprises. Seule la chance nous en a préservés. Si nous conservons à jamais les armes nucléaires, il ne fait aucun doute qu'elles seront encore déployées. Un tel recours aurait des conséquences humanitaires catastrophiques et affligerait aveuglément les populations civiles.
- Les armes nucléaires ne constituent pas une défense légitime. Le fait de compter sur les armes nucléaires comme moyen de dissuasion implique que vous soyez disposé à les utiliser à l'encontre de populations civiles, engendrant des conséquences humanitaires catastrophiques.
- Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires remédie à une importante lacune juridique et complète les instruments existants, y compris le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

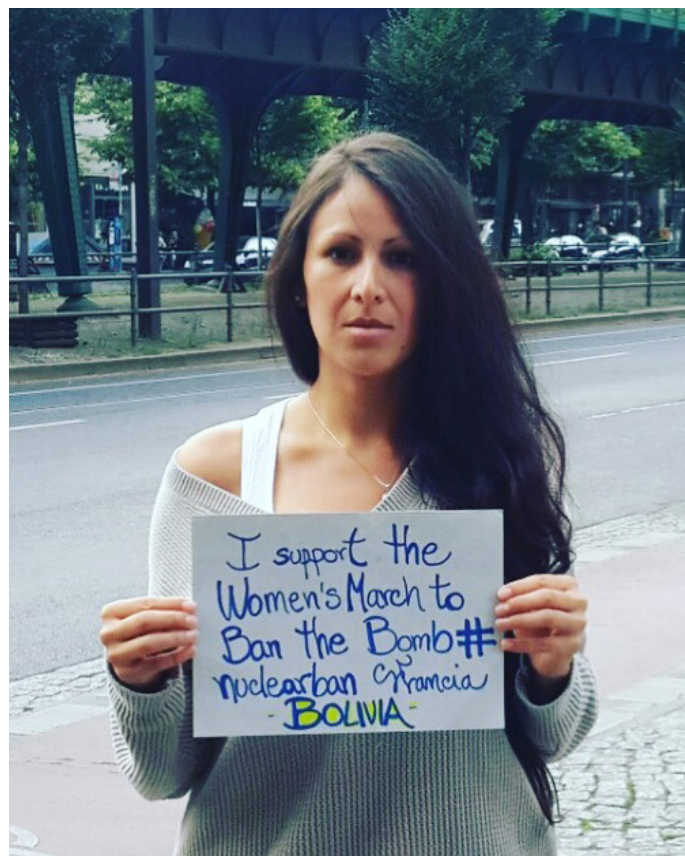
- Tout recours aux armes nucléaires violerait le droit international humanitaire puisqu'elles tueraient aveuglément des populations civiles et causeraient des dommages environnementaux durables.
- La violence nucléaire touche les femmes de manière disproportionnée et elles ont été à l'avant-plan dans l'appel à l'abolition nucléaire depuis les débuts de l'ère atomique.
- Il faudrait moins de 0,1 % de la puissance explosive de l'actuel arsenal nucléaire mondial pour susciter un effondrement agricole dévastateur et une famine généralisée. La fumée et la poussière provoquées par moins de 100 détonations de taille similaire à celles d'Hiroshima causeraient une chute brutale des températures et des précipitations à l'échelle mondiale.



Cynthia James, 92 ans, de la branche ACT de la section australienne de la LIFPL, dévoile à nouveau sa pancarte antinucléaire (vieille de plusieurs décennies) lors du rallye à Canberra, protestant contre la décision du gouvernement australien de boycotter le débat de l'ONU sur le Traité d'interdiction des armes nucléaires.  
- Mention de source : LIFPL Australie, 2016



- L'histoire révèle que l'interdiction de certains types d'armes favorise le progrès vers leur élimination. On considère de plus en plus que les armes prohibées en vertu de traités internationaux sont illégitimes. Elles perdent ainsi leur statut sur le plan politique et par conséquent, les ressources allouées à leur production. Depuis l'adoption du Traité, nous observons déjà que des caisses de retraite et des banques se désengagent des entreprises productrices d'armes nucléaires.
- Les armes nucléaires détournent les fonds publics des soins de santé, de l'éducation, des secours en cas de catastrophe et d'autres services essentiels. Les États possédant des armes nucléaires investissent annuellement plusieurs milliards de dollars pour maintenir et moderniser leurs arsenaux nucléaires.



- Mention de source : Efforts des femmes Bolivie



Ray Acheson, directrice du programme de désarmement de la LIFPL et représentante de la LIFPL au comité de pilotage d'ICAN, participe à la Marche des femmes pour interdire la bombe à New York.

- Mention de source : David Field, 2017

# Renseignements supplémentaires

La page de ressources de Reaching Critical Will sur l'interdiction des armes nucléaires : <http://www.reachingcriticalwill.org/resources/publications-and-research/research-projects/9146-banning-nuclear-weapons>

Texte du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (dans les six langues des Nations Unies) : <http://www.icanw.org/treaty-on-the-prohibition-of-nuclear-weapons/>

Le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies a produit un kit expliquant la façon de procéder pour signer et ratifier le Traité : <https://s3.amazonaws.com/unoda-web/wp-content/uploads/2017/08/Treaty-on-the-Prohibition-of-Nuclear-Weapons-information-kit-on-signature-and-ratification.pdf>

À propos de la question genre et désarmement : <http://www.reachingcriticalwill.org/resources/publications-and-research/research-projects/10637-gender-and-disarmament>

Page de ressources d'ICAN : <http://www.icanw.org/resources/>

## Médias sociaux

- Repérez @RCW\_, @WILPF, @nuclearban sur Twitter.
- L'ICAN est sur Instagram à @goodbyenukes.
- Reaching Critical Will et la LIFPL ont des pages Facebook et affichent fréquemment des renseignements sur les activités et les lectures les plus récentes.
- N'oubliez pas, ayez toujours recours au hashtag #nuclearban sur toutes les plateformes de médias sociaux!

## Bulletins de nouvelles

Le bulletin électronique mensuel de Reaching Critical Will représente une excellente façon de se tenir à jour sur ce que fait la LIFPL à propos de l'interdiction. Visitez le <http://www.reachingcriticalwill.org/news/subscribe>

## Travaux spécialisés

Carol Cohn, 'Maternal thinking' and the Concept of 'vulnerability' in Security Paradigms, Policies, and Practices, *Journal of International Political Theory*, Vol. 10, No 1 (Février 2014).

Carol Cohn, *Women and Wars* (Cambridge : Polity Press, 2013).

Cythia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, University of California Press, 2000.

Cynthia Cockburn, *The Space Between Us: Negotiating Gender and National Identities in Conflict*, London and New York: Zed Books, 1998.

Miriam Cooke and Angela Woollacott, eds, *Gendering War Talk*, Princeton: Princeton University Press, 1993.

Cynthia Enloe, *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, University of California Press: Berkeley and Los Angeles, 1993.

J. Ann Tickner, *Gender in International Relations, Feminist Perspectives on Achieving Global Security*, New York: Columbia University Press, 1992.



La « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté » (LIFPL) rassemble des personnes dans le monde entier, qui s'unissent pour œuvrer pour la paix par l'utilisation de moyens non-violents et par la promotion de la justice politique, économique et sociale pour tous et toutes.

Les présentes lignes directrices ont pour objectif de vous apporter un soutien dans votre activisme en faveur de la paix et de la justice. Elles ont été rédigées par la LIFPL ainsi que par les Sections de la LIFPL afin de vous encourager à mener une réflexion concernant votre sécurité.

Ces lignes directrices vous donneront des conseils sur la façon de renseigner les différents éléments du protocole de sécurité, afin de vous aider à évaluer le degré de risque encouru et prendre des mesures pour en réduire la portée. Plus nous sommes préparées, plus nos mesures de prévention prennent de la force.



WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR  
**PEACE & FREEDOM**

WILPF Geneva  
Rue de Varembe 1  
Case Postale 28  
1211 Geneva 20  
Switzerland  
T: +41 (0)22 919 70 80  
E: secretariat@wilpf.ch

WILPF New York  
777 UN Plaza, New York  
NY 10017 USA  
T: +1 212 682 1265

[www.wilpf.org](http://www.wilpf.org)